



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Mediaposte (ex Mediapost)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Mediaposte (ex Mediapost)
17, rue de la Vanne 92120 MONTROUGE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775726417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Mediaposte (ex Mediapost)

17, rue de la Vanne 92120 MONTROUGE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société Mediaposte (ex Mediapost),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Mediaposte (ex Mediapost) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 53.274.935 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations Financières » du chapitre « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 avril 2024

KPMG SA

Karine DUPRE

Associée



**19 rue de la Villette
Le Constellation
69425 LYON CEDEX 03**

Comptes au 31/12/2023

- SOMMAIRE -

BILAN

Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat partie 1	7
Compte de résultat partie 2	8

ANNEXE

Faits caractéristiques de l'exercice	10
Comparabilité des comptes annuels	12
Evènements postérieurs à la clôture	13
Règles et méthodes comptables	14

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Etat de l'actif immobilisé	19
Détail des immobilisations incorporelles	20
Etats des amortissements	21
Etat des provisions	22
Indemnités de départ à la retraite	23
Etat des échéances, des créances et dettes	24
Charges à payer	25
Produits à recevoir	27
Charges et produits constatés d'avance	28
Ventilation du chiffre d'affaires enK€	29
Effectif	30
Eléments concernant les entreprises liées	31
Eléments concernant les entreprises liées (suite)	32
Capitaux propres	33
Variation des capitaux propres	34
Composition du capital social	35
Charges et produits exceptionnels	36
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	37

AUTRES INFORMATIONS, ENGAGEMENTS FINANCIERS

Autres informations	39
Engagements hors bilan donnés	41
Liste des filiales et participations	42

ETATS FISCAUX COMPLEMENTAIRES

Détermination du résultat fiscal partie I	44
Détermination du résultat fiscal partie II	45
Renseignements divers	46
Détermination des plus ou moins values	47
Suivi des moins-values à long terme	48
Affectation des plus values à long terme	49

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif	51
----------------------------	----

Détail des comptes - Passif	55
Détail des comptes - Charges	59
Détail des comptes - Produits	71

GESTION

Bilan synthétique	75
Soldes intermédiaires de gestion	76
Compte de résultat en %	77

RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Résultat des 5 derniers exercices	79
-----------------------------------	----

BILAN

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	107 083 018	93 591 083	13 491 935	22 194 910
Fonds commercial	15 946 491		15 946 491	15 946 491
Autres immobilisations incorporelles	8 332 050	2 867 508	5 464 542	5 675 646
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	48 447 739	48 314 759	132 980	5 953 693
Autres immobilisations corporelles	16 104 506	15 246 780	857 726	3 521 387
Immobilisations en cours	134 598	85 094	49 504	326 759
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	93 820 857	40 545 923	53 274 935	60 478 935
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	10 088 068		10 088 068	12 134 186
Autres immobilisations financières	2 504 447	115 559	2 388 888	2 478 851
ACTIF IMMOBILISE	302 461 774	200 766 705	101 695 069	128 710 858
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	2 811		2 811	4 174
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	72 490		72 490	245 276
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	58 992 664	2 397 261	56 595 403	67 122 351
Autres créances	13 921 580		13 921 580	13 780 242
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	4 314 364		4 314 364	4 091 564
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 598 571		1 598 571	4 524 250
ACTIF CIRCULANT	78 902 480	2 397 261	76 505 220	89 767 857
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	381 364 254	203 163 966	178 200 288	218 478 716

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel (dont versé : 23 887 308)	23 887 308	23 887 308
Primes d'émission, de fusion, d'apport	47 345 227	47 345 227
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 388 731	2 388 731
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	146 941	146 941
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	296 774	296 774
Report à nouveau	-47 648 615	96 281
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-100 309 776	-47 744 896
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-73 893 409	26 416 367
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	15 493 394	7 149 788
Provisions pour charges	11 430 830	11 947 542
PROVISIONS	26 924 223	19 097 330
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	28 602 509	28 909 676
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 083 656	50 446 381
Dettes fiscales et sociales	41 343 649	48 708 059
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	184 232	689 415
Autres dettes	107 545 359	43 767 236
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	410 070	444 252
DETTES	225 169 474	172 965 019
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	178 200 288	218 478 716

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	279 004 506	2 832 085	281 836 590	343 303 828
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	279 004 506	2 832 085	281 836 590	343 303 828
Production stockée				
Production immobilisée			7 633 445	7 928 610
Subventions d'exploitation			167 231	209 299
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 307 101	6 029 708
Autres produits			5 162 859	8 964 608
PRODUITS D'EXPLOITATION			301 107 226	366 436 053
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			373	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			63 098	60 877
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 362	-1 879
Autres achats et charges externes			182 690 398	190 298 239
Impôts, taxes et versements assimilés			6 708 807	8 230 161
Salaires et traitements			120 245 039	130 200 128
Charges sociales			34 784 007	35 917 411
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			11 433 805	11 045 703
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			14 600 500	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			859 325	706 915
Dotations aux provisions			12 287 990	4 132 018
Autres charges			7 585 998	7 683 700
CHARGES D'EXPLOITATION			391 260 703	388 273 273
RESULTAT D'EXPLOITATION			-90 153 476	-21 837 219
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			217 468	171 835
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			194 061	203 678
Autres intérêts et produits assimilés			4 458	4 478
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			977 103	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			1 393 090	379 991
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			8 638 473	25 373 713
Intérêts et charges assimilées			2 632 611	734 025
Différences négatives de change			77	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			11 271 161	26 107 739
RESULTAT FINANCIER			-9 878 071	-25 727 748
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-100 031 547	-47 564 967

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	248 334	219 767
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	248 334	219 767
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	356 182	1 333
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 562	218 424
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	152 818	179 938
CHARGES EXCEPTIONNELLES	526 563	399 695
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(278 229)	(179 928)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Intéressement		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	302 748 650	367 035 811
TOTAL DES CHARGES	403 058 426	414 780 707
	(100 309 776)	(47 744 896)

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a été marqué par :

L'encaissement le 7 juin 2023 de dividendes distribués par la société MEDIAPOST HIT MAIL au titre de l'exercice 2022 d'un montant de 148 001,40 €.

La décision de l'associée unique le 30 juin 2023 d'affecter la perte de l'exercice 2022 d'un montant de - 47 744 895,61 € en report à nouveau. Le report à nouveau est ainsi porté de la somme de 96 280,90 € à la somme de - 47 648 614,71 €.

La signature le 31 juillet 2023 d'un accord sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels et sur la Mixité des Métiers (GEPPMM). Cet accord a été conclu en application des dispositions des articles L.2242-20 et suivants du Code du travail relatifs aux obligations de négociation sur le thème de la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP).

Il a pour objet de :

- présenter les dispositifs de GEPP et de mobilité applicables au sein de MEDIAPOST, qui s'appuient sur ceux du Groupe La Poste ;
- favoriser la mobilité interne au sein de MEDIAPOST et du Groupe La Poste en plaçant le salarié au cœur de la construction de son parcours professionnel ;
- développer les parcours professionnels ;
- créer des opportunités de mobilités externes au Groupe La Poste ;
- faciliter les fins de carrières ;
- reconnaître l'engagement syndical.

La comptabilisation au titre de l'accord GEPPMM d'une charge de 11 076 448 € dont 2 421 992 € d'indemnités versées et 8 654 456 € de provision pour risques et charges.

La signature le 12 octobre 2023 d'une décision unilatérale sur la GEPPMM visant à étendre le champ d'application de l'accord.

L'annonce le 7 novembre 2023 du projet de transfert total des activités opérationnelles et logistiques liées à la distribution (mécanisation, assemblage, distribution, livraison, fonctions support).

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE (suite)

La signature le 26 décembre 2023 d'un avenant de révision de l'accord GEPPMM visant à étendre le champ d'application du dispositif.

L'enregistrement d'une provision d'un montant de 3 138 847 € en application des arrêts rendus par la cour de cassation sur l'acquisition des droits à congés payés lors d'un arrêt de travail pour maladie ou accident non professionnel. Cette provision couvre les périodes du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023.

La comptabilisation d'une provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles d'un montant de 14 600 500,19 € en conséquence du transfert total des activités opérationnelles et logistiques liées à la distribution vers La Poste.

COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

Nous vous informons que les comptes de l'année 2023 sont comparables à ceux de l'année précédente.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La signature le 2 février 2024 d'une convention de successeur en conséquence du transfert total des activités opérationnelles et logistiques liées à la distribution vers La Poste.

La signature le 1^{er} février d'une convention au titre :

- des coûts techniques de nature transitoire liés aux opérations d'accostage du transfert des activités,
- des prestations de pilotage et transformation, de mises à disposition, de suivi et d'audit qualité, de formation des agents, de communication interne et de maintien en condition opérationnelle de l'interopérabilité SI dans le cadre du transfert des activités.

La dénomination sociale de la société est devenue MEDIAPOSTE au 1er janvier 2024.

Le siège social, situé au 19 rue de la Villette à Lyon, a été transféré à l'adresse du siège administratif, situé 17 rue de la Vanne à Montrouge à compter du 1er janvier 24

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général, règlement modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07 homologués par arrêtés ministériels des 4 décembre 2015 et 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les éléments de fonds de commerce sont évalués au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Une provision pour dépréciation est constatée pour les fonds de commerce lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition ou d'apport. La valeur d'utilité est calculée sur la base de la méthode des flux nets de liquidité actualisés, fondés sur le plan d'affaires de la société 2024-2028.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les dépenses relatives à des logiciels créés en interne sont inscrites à l'actif pour leur coût de production, lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- les projets concernés sont d'un montant significatif et nettement individualisé ;
- les produits développés ont une durée de vie de plusieurs années ;
- ils présentent de sérieuses chances de rentabilité commerciale et de réussite technique

Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans, selon les typologies suivantes :

- | | | |
|---|---|-------|
| · les logiciels de bureautique | : | 1 an |
| · les logiciels commercialisables | : | 3 ans |
| · les logiciels d'application de gestion
et de production | : | 3 ans |
| (à l'exception des applications de type ERP
amortie sur 5 ans) | | |

Des provisions pour dépréciation sont constatées lorsque les amortissements ne permettent pas de traduire la perte de valeur de l'immobilisation concernée.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée normale d'utilisation des biens et uniquement en mode linéaire (sauf matériel roulant des plates-formes / 5 ans dégressif).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DUREE
Installations techniques, matériel, outillage	5 ans, à l'exception du matériel d'industrialisation de l'assemblage (6 ans à compter du 01.01.2014)
Installations générales, agencement, aménagement	8 ans à compter du 01.01.2005 (5 à 9 ans pour l'antériorité)
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5, 8 et 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur valeur d'acquisition. Ils sont ramenés à la valeur d'utilité par constatation d'une provision lorsque celle-ci est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'utilité est déterminée par référence à l'actif net comptable consolidé de la participation, corrigé des plus values latentes.

Les plus values latentes sont appréciées en comparant la valeur d'entreprise nette des dettes financières portées par la participation, à la quote-part de situation nette consolidée. L'estimation de la valeur d'entreprise est fondée sur la rentabilité de la participation, approchée par la méthode des flux nets de liquidités actualisés fondés sur le plan d'affaires 2024-2028 des sociétés, et par la méthode des comparables (moyenne des multiples de transactions comptables).

Si la valeur d'utilité ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

STOCKS ET EN-COURS

Ils sont valorisés au coût d'acquisition ou au coût de production. Les dépréciations sont pratiquées sur la base de la valeur réalisable nette.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée à :

- 100% pour les créances douteuses transmises au service contentieux ainsi que les créances ordinaires échues de plus d'un an.
- 25% pour les créances ordinaires échues entre six mois et un an.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges concernent essentiellement :

- les procédures collectives relatives aux litiges distributeurs connus ou déclarés. Les provisions ont été calculées sur la base du risque de décaissement sur ces litiges en fonction des demandes et de leur nature. En fonction de la nature du litige, le taux de provision a été déterminé à 23%, 70% ou 100%.
- les engagements de la société au titre des indemnités de départ à la retraite qui sont évaluées selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au règlement CRC – R01. Les calculs impliquent la prise en compte d'hypothèses actuarielles économiques externes (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de mortalité) et spécifiques à la société (hypothèse de départ à la retraite, taux de rotation du personnel, taux de revalorisation des traitements et salaires, taux des charges sociales).
Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements, en fonction de projections ou hypothèses nouvelles, sont appelés pertes et gains actuariels.
Les droits de l'année et les écarts actuariels sont enregistrés en résultat d'exploitation et la charge d'intérêts de l'année est enregistrée en résultat financier.
- Les litiges commerciaux sont relatifs aux procédures en cours, lesquelles sont évaluées individuellement en fonction du risque encouru par la société conformément à l'avancement des dossiers et en appliquant la clause limitative de responsabilité figurant dans les conditions générales de ventes attachées au contrat.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

CHIFFRE D’AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est enregistré au fur et à mesure de l'exécution de la prestation ou selon les termes des contrats signés avec les clients ou les prestataires.

CHARGES DE PERSONNEL

La loi 2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la sécurité sociale pour 2018 – article 9 – a mis en place une réduction de 6 points du taux de cotisation patronale maladie pour les salaires dont le montant est inférieur ou égal à 2,5 SMIC. Cette mesure entre en vigueur au 1^{er} janvier 2019 en remplacement du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

Cette réduction de cotisation est comptabilisée en déduction des charges de personnel dans les comptes sociaux.

Compte tenu de leur caractère à très long terme, aucun crédit d'impôt n'est pris en compte pour l'évaluation des avantages du personnel postérieurs à l'emploi.

INFORMATIONS SUR BILAN ET RESULTAT

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	123 658 468		7 703 091
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	48 950 748		661 364
Installations générales, agenc., aménag.	12 917 389		302 653
Matériel de transport	34 410		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 154 992		54 030
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	326 759		134 598
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	70 384 298		1 152 645
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	93 820 857		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	14 713 284		202 011
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	108 534 142		202 011
TOTAL GENERAL	302 576 908		9 057 747

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			131 361 559	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		1 164 373	48 447 739	
Installations générales, agencements divers		5 171 714	8 048 328	
Matériel de transport		3 969	30 442	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		183 286	8 025 736	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		326 759	134 598	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 850 101	64 686 843	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			93 820 857	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		2 322 781	12 592 515	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 322 781	106 413 373	
TOTAL GENERAL		9 172 881	302 461 774	

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 131 361 559 € au 31 décembre 2023 contre 123 658 468 € dans les comptes sociaux au 31 décembre 2022.

Elles se décomposent comme suit :

- droit au bail d'un montant de 21 038 €,
- fonds de commerce d'un montant de 15 925 453 € dont 11 760 000 € correspondant au fonds de commerce PNA apporté par La Poste,
- logiciels informatiques d'un montant de 107 083 018 €,
- immobilisations incorporelles en cours d'un montant de 8 332 050 €.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent à 65 751 891 € au 31 décembre 2023 contre 75 091 971 € dans les comptes sociaux au 31 décembre 2022.

Elles se décomposent comme suit :

- des titres de participation d'un montant de 93 820 858 € dont 52 091 000 € de titres SMP, 24 715 316 € de titres Mediapost Spain, 4 392 443 € de titres Mediapost SGPS SA Portugal, 7 522 176 € de titres Mediapost Hit Mail SA et 5 099 923 € de titres Ad Breizh.

La dépréciation des titres de participation d'un montant de 40 545 923 € concerne pour 20 446 000 les titres de SMP, pour 15 000 000 les titres de Mediapost Spain, et pour 5 099 923 les titres d'Ad Breizh.

- d'un prêt à Mediapost Spain pour et 980 248 €, de deux prêts à Mediapost SGPS SA Portugal pour 2 400 000 € et de 550 579 €, d'un prêt à SMP 6 138 221 € et de leurs intérêts courus d'un montant de 28 871 €.
- des dépôts et cautionnements d'un montant de 2 475 575 €.

Les dépréciations des dépôts et cautionnements d'un montant de 115 559 € correspondent aux dépôts des locaux que nous avons quittés au 31/12/2023 et qui ne nous ont pas été remboursés par les bailleurs à la date de l'arrêté comptable.

- des prêts au personnel d'un montant de 19 021 €.

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	79 841 421	8 149 226		87 990 647
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	79 841 421	8 149 226		87 990 647
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 997 054	2 030 512	1 146 811	43 880 756
Installations générales, agenc. et aménag. divers	10 441 841	904 853	5 171 714	6 174 980
Matériel de transport	20 817	3 793	3 969	20 641
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 122 746	498 240	183 286	7 437 700
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 582 458	3 437 398	6 505 779	57 514 077
TOTAL GENERAL	140 423 879	11 586 624	6 505 779	145 504 724

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises		Fin d'exercice
			Non Utilisées	Utilisées	
Provisions gisements miniers, pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour litiges	5 183 052	610 370	390 111	721 974	4 681 338
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
(1) Provisions pour pensions, obligations similaires	11 947 542	1 307 623		1 824 335	11 430 830
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement immobilisations					
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.					
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 966 736	10 812 056	27 489	1 939 247	10 812 056
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	19 097 330	12 730 050	417 600	4 485 556	26 924 223
Dépréciations immobilisations incorporelles		8 467 944			8 467 944
Dépréciations immobilisations corporelles		6 132 556			6 132 556
Dépréciations titres mis en équivalence					
Dépréciations titres de participation	33 341 923	8 095 000	891 000		40 545 923
Dépréciations autres immobilis. financières	100 248	101 414	17 226	68 877	115 559
Dépréciations stocks et en cours					
Dépréciations comptes clients	2 305 775	859 325	627 846	139 994	2 397 261
Autres dépréciations					
DEPRECIATIONS	35 747 945	23 656 239	1 536 072	208 870	57 659 242
TOTAL GENERAL	54 845 275	36 386 289	1 953 672	4 694 427	84 583 466
Dotations et reprises d'exploitation		27 747 816	1 045 446	4 625 550	
Dotations et reprises financières		8 638 473	908 226	68 877	
Dotations et reprises exceptionnelles		0	0	0	
Passage par capitaux propres		0			
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice					

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Le montant de la provision enregistrée en comptabilité au titre des engagements de départ à la retraite s'élève à 11 430 830 € au 31 décembre 2023 contre 11 947 542 € dans les comptes sociaux au 31 décembre 2022. Le produit de l'année 2023, composé des droits de l'année à hauteur de 865 564 €, des reprises des prestations versées à hauteur de 1 358 496 €, des gains actuariels liés aux changements d'hypothèses et à l'expérience de 465 839 € et de la charge d'intérêts à hauteur de 442 059 €, s'élève à 516 712 €.

Les droits du personnel de la société en cas de départ volontaire à la retraite sont définis par la Convention Collective Nationale de la Distribution Directe. Le régime des indemnités de départ à la retraite est un régime à prestations définies qui est fonction de l'ancienneté et du salaire de fin de carrière.

Les principales hypothèses actuarielles prises en compte dans le calcul de l'engagement sont les suivantes :

- l'âge de départ à la retraite retenu sur la base d'un départ volontaire est de 65 ans pour les cadres, 64 ans pour les non cadres et les distributeurs,
- le taux d'inflation et le taux d'actualisation retenus au 31 décembre 2023 s'élèvent respectivement à 2% et à 3,70% contre 2% et 3,70% 31 décembre 2023,
- le taux de rotation du personnel retenu jusqu'à 55 ans est fondé sur la proportion des actifs salariés ayant quitté la société sur les trois dernières années pour des motifs différents du décès, du départ à la retraite et des licenciements. Au-delà de 55 ans, le taux de rotation est considéré nul. Concernant les distributeurs, le taux de rotation est dégressif jusqu'à 35 ans d'ancienneté et il est considéré nul au-delà de 36 ans,
- le salaire de fin de carrière retenu prend en compte l'ancienneté des salaires et les progressions de salaires attendues.

ETAT DES CREANCES		Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts		10 088 068	1 237 107	8 850 961
Autres immobilisations financières		2 504 447	2 504 447	
Clients douteux ou litigieux		2 703 840	2 703 840	
Autres créances clients		56 288 824	56 288 824	
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		109 103	109 103	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices				
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée		8 901 752	8 901 752	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés				
Etat, autres collectivités : créances diverses		478 421	478 421	
Groupe et associés		4 154 270	4 154 270	
Débiteurs divers		278 034	278 034	
Charges constatées d'avance		1 598 571	1 598 571	
TOTAL GENERAL		87 105 330	78 254 368	8 850 961
Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice		2 046 470		
Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES		Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine					
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		28 602 509	1 678 915	24 841 306	2 082 288
Fournisseurs et comptes rattachés		47 083 656	47 083 656		
Personnel et comptes rattachés		17 193 815	17 193 815		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		12 886 981	12 886 981		
Etat : impôt sur les bénéfices					
Etat : taxe sur la valeur ajoutée		10 065 882	10 065 882		
Etat : obligations cautionnées					
Etat : autres impôts, taxes et assimilés		1 196 972	1 196 972		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		184 232	184 232		
Groupe et associés		97 684 088	97 684 088		
Autres dettes		9 861 271	9 861 271		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		410 070	410 070		
TOTAL GENERAL		225 169 474	198 245 881	24 841 306	2 082 288
Emprunts souscrits en cours d'exercice		2 200 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		2 570 322			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés					

Compte	Libellé	31/12/2023
CHARGES A PAYER		
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		
40800000	FRS EXPLOITATIO	135 944,85
40800003	FRS EXPLOITATIO	3 507 565,10
40801100	PROV SS-TRAIT D	5 455 251,14
40801200	PROV SS-TRAIT D	3 469 695,96
40801500	PROV, SOUS-TRAI	53 085,74
40802500	PROV, BAILLEURS	1 674 925,57
40810000	FRS FRAIS GENER	8 893 903,14
40810005	PO FOURN, HORS	6 933 089,57
40812000	FRS FACTURES IG	692 819,24
40812003	FRS FACTURES IG	17 023,82
40812005	PO FOURN, GROUP	3 070 964,92
40814000	PROVISION TRANS	315 856,04
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		34 220 125,09
DETTES SUR IMMOBILISATIONS		
40840105	PO FOURN, HORS	183 708,56
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		183 708,56
AUTRES DETTES		
41989000	CLIENTS RRR A A	3 284 362,88
46860000	DIVERS CHARGES	233 387,67
TOTAL AUTRES DETTES		3 517 750,55
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
42820000	CP CPLTAIRES	985 075,33
42821000	DETTES PROVISIO	2 059 550,05
42821400	PROV, BRUT ECAR	1 709 260,21
42821431	MODUL BRUT ASSE	167 439,41
42822000	CP COMPLEMENTAIRES	3 052 570,40
42823000	PROV, EPARGNE T	1 214 189,01
42824000	PROV PRIME PREC	148 849,55
42832000	PROV, CP DISTRI	4 389 256,63
42837600	PROV REPOS COMP	326 137,28
42862000	PROV, SALAIRES	2 347 308,18
42867000	PROV, FRAIS DEP	17 266,64
42868000	OM DECALES	278 553,45
42868300	PROV CH, A PAYE	37 329,80
42868331	MECA PROV, MAJO	13 029,54
42871000	PROV JOUR CONTR	307 999,37
42877000	PROV JOURS SUPP	11 534,51
43820000	CHARGES /CP CPL	270 521,81
43821000	CHARG,SOC, A PA	798 485,59
43821400	PROV, CH, SOC,	439 634,13
43821431	MODUL CS ASSEMB	50 892,21
43822000	CHARG.SOC A PAYER SUR CP EX.EN COURS	1 142 279,93
43823000	PROV, CHARGES S	511 031,54

Compte	Libellé	31/12/2023
43824000	PROV CS/PRIME P	71 447,71
43832000	CHARG,SOC, DIST	893 027,64
43837600	PROV REPOS COMP	101 362,99
43861000	EFFORT CONSTRUC	534 987,98
43861100	FORMATION PROFE	59 488,03
43861200	ORGANIC	437 870,00
43861300	TAXE D' APPRENT	694 898,75
43862000	CH,SOC, A PAYER	1 140 333,89
43868000	CH,SOC, A PAYER	8 455,09
43871000	PROV CH, JOUR C	61 458,97
43877000	PROV CS JOURS S	3 078,58
44781000	TAXES SUR LES V	54 149,94
44860000	ETAT CHARGES A	458,74
44862000	TAXE FONCIERE A	862 425,89
44865000	TAXE C,F,E	100 709,08
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		25 302 347,85
TOTAL CHARGES APAYER		63 223 932,05

Compte	Libellé	31/12/2023
PRODUITS A RECEVOIR		
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES		
27683000	INTERETS COURUS	881,40
27684400	INTERETS COURUS	2 123,33
27684500	INTERETS COURUS	15 420,57
27684600	INTERETS COURUS	10 446,02
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES		28 871,32
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		
41810000	CLIENTS FACTURE	647 382,30
41812000	CLIENTS FAE IG	12 617 489,86
41812100	CLIENTS FAE IG	220 572,96
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		13 485 445,12
AUTRES CREANCES		
44870000	ETAT - PRODUITS	216 551,00
TOTAL AUTRES CREANCES		216 551,00
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		13 730 867,44

Compte	Libellé	31/12/2023
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
48600000	CHARGES CONSTAT	809 254,89
48600005	CHARGES CONSTAT	789 316,26
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 598 571,15
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
48700000	PRODUITS CONSTA	-410 069,95
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-410 069,95

Page 29/79

Rubriques	Entreprises liées
ACTIF IMMOBILISE	
Capital souscrit non appelé	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Prêts	10 097 918
Autres titres immobilisés	
Autres immobilisations financières	
ACTIF CIRCULANT	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	21 981 220
Autres créances	4 063 138
Capital souscrit appelé, non versé	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	115 347
DETTES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	28 602 509
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 728 360
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	102 146 955
CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION	
Produits d'exploitation (1)	78 387 865
Charges d'exploitations (2)	93 038 259
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	
Produits de participations	
Autres produits financiers	258 976
Charges financières	2 627 403
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
Engagements hors bilan donnés (3)	6 548 000
Engagements hors bilan reçus (4)	
Voir détail des points 1,2,3 et 4 page suivante	

(1) PRODUITS D' EXPLOITATION

- Chiffre d'affaire La Poste	73 283 901
- Chiffre d'affaire Groupe Geopost	603 633
- Chiffre d'affaire Groupe SMP/Sogec	245 253
- Chiffre d'affaire Mediapost Holding	110 204
- Chiffre d'affaire Groupe Docapost	131 765
- Divers Produits La Poste	3 196 129
- Divers Produits	816 981

Cumul **78 387 865**

(2) CHARGES D' EXPLOITATION

- Sous traitance La Poste	61 047 887
- Sous traitance Neolog	8 311 252
- Sous traitance Mediapost Holding	224 994
- Sous traitance La Poste Nouveaux Services	2 462 772
- Sous traitance SMP/Sogec	532 056
- Sous traitance Adverline	935 871
- Sous traitance Geopost	442 140
- Sous traitance Isoskele	8 238 580
- Sous traitance Docapost	406 820
- Sous traitance Mediapost Hit-Mail	270 273
- Redevance installation et gestion des photocopieurs La Poste	1 083 832
- Redevance contrat de redif.fichier Nouveau Voisin et SQA	588 054
- Redevance La Poste	1 929 013
- Mise a disposition de surface la Poste	625 870
- Affranchissement Docapost	677 171
- Affranchissement La Poste	4 130 048
- Affranchissement Geopost	47 453
- Affranchissement Isoskele	72 133
- Salaires refacturés La Poste	448 729
- Frais et commissions bancaires La Banque Postale	35 018
- Divers charges	528 293

Cumul **93 038 259**

(3) ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES

- Lettre de garantie Mediapost Hit Mail	1 000 000
- Lettre de confort Mediapost SPAIN	3 500 000
- Lettre d'intention Sogec Gestion	2 000 000
- Lettre de garantie Go Logistics	48 000

Cumul **6 548 000**

CAPITAUX PROPRES

LIBELLES	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
CAPITAL SOCIAL *	23 887 308			23 887 308
PRIMES DE FUSION	1 976 812			1 976 812
PRIMES D'APPORT	45 368 415			45 368 415
RESERVE LEGALE	2 388 731			2 388 731
RESERVE INDISPONIBLE	146 941			146 941
AUTRES RESERVES	296 774			296 774
REPORT A NOUVEAU	47 683 805			47 683 805
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-47 587 524	-47 744 896		-95 332 420
RESULTAT 2022	-47 744 896	47 744 896		0
RESULTAT 2023	0			-100 309 776
SOLDE CAPITAUX PROPRES	26 416 367	0	0	-73 893 409

*Répartition du capital au 31/12/2023

ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant	% de détention
LA POSTE	50 824 059	0,47	23 887 308	100,00
	50 824 059	0,47	23 887 308	100,00

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		26 416 367
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		26 416 367
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	100 309 776	
SOLDE	100 309 776	
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		-73 893 409

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	50 824 059			0,47
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû
Résultat exploitation	(90 153 476)	(22 538 369)
Résultat financier	(9 878 071)	(2 469 518)
Résultat exceptionnel	(278 229)	(69 557)
Crédit impôt mécénat		
Différences temporaires et permanentes	8 040 505	2 010 126
Imputation des déficits reportables	92 269 271	23 067 318
RESULTAT FISCAL AVANT IMPÔT		

AUTRES INFORMATIONS, ENGAGEMENTS FINANCIERS

AUTRES INFORMATIONS

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'a été versée au titre de l'exercice 2023 aux dirigeants et administrateurs.

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société MEDIAPOST sont consolidés dans les comptes de La Poste – 9, rue du Colonel Pierre Avia 75015 PARIS.

Le mode de consolidation retenu est l'intégration globale.

BASE D'IMPOT DIFFERE

La situation fiscale latente correspondant aux décalages temporaires s'établit comme suit :

	Base d'impôt différé 01/01/2023 en €	Réintégrations 2023 en €	Déductions 2023 en €	Base d'impôt différé 31/12/2023 en €
Provisions pour dépréciation des clients non déductibles	1 187 440	415 314	604 999	997 755
Provisions pour avoirs clients à établir	148 027	90 393	164 253	74 167
Contribution sociale de solidarité (Organic)	403 222	437 870	532 847	308 245
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	6 882 674	1 307 623	1 824 335	6 365 962
Provisions pour participation des salariés	0	0	0	0
Provisions pour litiges commerciaux	4 407 587	3 132 233	1 315 462	6 224 358
Provisions pour dépréciation des titres SMP	20 446 000	0	0	20 446 000
Provisions pour dépréciation des titres Mediapost Espagne	6 905 000	8 095 000	0	15 000 000
Provisions pour dépréciation des titres Mediapost Portugal	891 000	0	891 000	0
Provisions pour dépréciation des titres AD BREIZH	5 099 923	0	0	5 099 923
Honoraires d'acquisitions	19 403	0	17 290	2 113
Total	46 390 276	13 478 433	5 350 186	54 518 523

AUTRES INFORMATIONS (suite)**INTEGRATION FISCALE**

Depuis le 1^{er} Janvier 2011, la société MEDIAPOST est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de LA POSTE.

MEDIAPOST versera à LA POSTE à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont MEDIAPOST aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant hors taxes des honoraires hors frais de déplacement du commissaire aux comptes au titre de sa mission légale s'élève à 238 000,00 €.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Rubriques	Montant hors bilan
Avals et cautions	283 267
Engagements en matière de locations immobilières	20 502 337
Engagements en matière de locations véhicules	4 484 505
Engagements en matière de locations simples	1 539 736
Lettre de garantie Mediapost Hit Mail	1 000 000
Lettre de garantie Mediapost Go Logistics	48 000
Lettre de confort à Mediapost Spain	3 500 000
Lettre d'intention à Sogec Gestion	2 000 000
TOTAL	33 357 845

Les engagements liés aux médailles du travail ne sont pas significatifs et n'ont pas donné lieu à un provisionnement au 31 décembre 2023.

Les cautions bancaires sont afférentes aux baux immobiliers et représentent au 31 décembre 2023 un montant de 283 267 €.

Les engagements en matière de locations immobilières représentent au 31 décembre 2023 un montant de 20 502 337 € qui se décompose en échéances inférieures à un an (12 276 974 €), et en échéances entre deux et cinq ans (8 225 363 €).

Les engagements de locations mobilières concernent le parc « automobiles » et représentent au 31 décembre 2023 un montant de 4 484 505 € qui se décompose en échéances inférieures à un an (2 179 926 €) et en échéances entre deux et cinq ans (2 304 579 €).

Les engagements de locations mobilières en matière de location du parc de photocopieurs représentent au 31 décembre 2023 un montant de 1 539 736 € et dont l'échéance est inférieure à un an.

Une lettre de garantie à Mediapost Hit Mail pour un montant de 1 000 000 € et dont l'échéance est inférieure à 1 an.

Une lettre de confort à Mediapost SPAIN pour un montant de 3 500 000 € et dont l'échéance est inférieure à 1 an.

Une lettre d'intention à Sogec Gestion pour un montant de 2 000 000 € et dont l'échéance est supérieure à cinq ans.

Une lettre de garantie à Go Logistics pour un montant de 48 000 € et dont l'échéance est supérieure à 5 ans.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
SMP SAS 17 Avenue du Quebec 91140 Villebon-sur-Yvette	3 976 991 19 551 134	100,00 %	52 091 000 31 645 000	6 138 221 2 000 000	1 787 561 211 356
MEDIAPOST SGPS SA Portugal Cerro da Murta, Estrada do Cemitério Novo, Pavilhao Mediapost, municipalité de Queluz à Sintra Portugal	2 050 000 957 005	100,00 %	4 392 443 4 392 443	2 950 579 48 000	0 (252 659)
MEDIAPOST SPAIN S.L. Avenida del majuelo 19 - Poligono Industrial La Postura - 28343 Valdemoro Madrid Espagne	12 243 295 8 530 953	100,00 %	24 715 316 9 715 316	980 248 3 500 000	25 186 191 (2 829 064)
MEDIAPOST HIT MAIL SA 19-21 Pictor Iosif Isser Street, 1st District Bucarest Roumanie (1)	22 969 8 472 351	99,92%	7 522 176 7 522 176	1 000 000	43 019 704 1 884 192
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AD BREIZH SAS Rue de l'étang au diable 35760 Saint Grégoire	Nd Nd	14,62%	5 099 923 0		Nd Nd
AUTRES TITRES					

(1) Conversion effectuée au cours du 31/12/2023 : 1 EURO = 4,9756